



UN RÉFÉRENTIEL INTERACTIF DES AIDES ALIMENTAIRES DE L'ESSONNE !

Accueil

Les structures d'aide alimentaire

Couverture territoriale par les services

Listing des services par commune

Référentiel commun des services d'aide alimentaire en Essonne



NAVIGUER DANS LES
DIFFÉRENTES PAGES !

POURQUOI CE RÉFÉRENTIEL ?

Le COPIL de l'aide alimentaire en Essonne a mis en avant la nécessité pour chaque association ou CCAS d'identifier facilement les services d'aide alimentaire existants ou accessibles sur une commune. Ce référentiel répond à cet objectif en mettant à disposition des informations disponibles publiquement sur les aides existantes et la couverture territoriale.

ÇA N'EST PAS UN DEUXIÈME SOLIGUIDE !

Ce référentiel est un outil d'observation sociale du territoire proposé par le SIAO 91 et propre au département de l'Essonne. Il est exclusivement dédié aux acteurs de l'aide alimentaire (associations, collectivités territoriales, département, préfecture).

COMMENT MODIFIER DES INFORMATIONS ?

Si vous souhaitez modifier, rectifier ou actualiser une information, merci de nous contacter par mail sur observatoire.siao91@croix-rouge.fr

Important : si vous proposez un service d'aide alimentaire et que certaines informations évoluent, le premier réflexe est d'actualiser vos informations sur **Soliguide** !



A quoi sert ce référentiel ?

Cet outil est destiné à toute association ou CCAS qui propose des aides alimentaires et souhaite **mieux connaître les aides existantes, ainsi que la couverture du territoire** essonnien.

- Une première page montre les structures d'aide alimentaire connues et l'implantation géographique de leurs points de distribution.
- Une deuxième page permet de voir la couverture du territoire par les services grâce au rayon d'action connu pour chacun d'entre eux.
- La troisième page propose enfin un guide PDF des services existants sur chaque commune du département, avec une information sur le rayon d'action connu.

Le SIAO 91 reste disponible pour vous aider à prendre en main l'outil, ou bien pour la remontée d'informations à corriger !

Pour nous contacter : observatoire.siao91@croix-rouge.fr

**ACCÉDER AU
RÉFÉRENTIEL**



LE 1^{ER} COPIL INTERINSTITUTIONNEL DE L'AIDE ALIMENTAIRE

Retours sur cette première instance départementale après le diagnostic



* UNE TRENTAINE D'ACTEURS RÉUNIS !

Le mardi 14 avril 2026, un **premier comité de pilotage de l'aide alimentaire en Essonne** a eu lieu, un temps de rencontre et d'échange essentiel entre les acteurs du territoire. Le SIAO 91 a participé à l'organisation et l'animation de cet événement, dans la continuité du diagnostic de l'aide alimentaire publié par l'observatoire en 2024.

Co-piloté par **la DDETS** (Préfecture de l'Essonne) et **la DIAS** (Conseil Départemental de l'Essonne), cette instance avait pour objectif de :

- Faire un point sur les financements et les actualités du secteur;
- Dresser un bilan de l'offre et des besoins en Essonne aujourd'hui;
- Définir des axes de travail concrets pour l'année à venir.

Ce sont à la fois des **associations**, des **CCAS**, les **services du Département** et de **l'Etat en charge du financement de l'aide alimentaire**, mais aussi des **acteurs de la logistique** de l'aide alimentaire qui étaient présents. L'association **Solinum** a aussi répondu présente afin de partager les dernières fonctionnalités de Soliguide pour les acteurs qui proposent des aides, notamment en termes d'analyse de la solidarité territoriale via l'outil Solidata.

* LES ENJEUX ÉVOQUÉS LORS DU COPIL

Le **financement de l'aide alimentaire** a bien évidemment été un sujet central. De nombreuses associations présentes ont évoqué des projets et des idées qui nécessitent des fonds supplémentaires en plus de ceux existants.

Dans le contexte actuel d'augmentation du coût des carburants, certains acteurs ont aussi évoqué un besoin d'aides permettant de surmonter ces difficultés. Au-delà du financement, les problématiques d'approvisionnement sont aussi très présentes. La quantité de produits alimentaires que les acteurs peuvent proposer étant limitée (moins de restes dans les ramasses en commerce, denrées du Fond de Solidarité Européen, collectes, etc.), il est difficile voire impossible de développer de nouveaux lieux de distribution sur des territoires où des besoins sont identifiés.

Un autre enjeu central évoqué durant le COPIL est la problématique, pour les associations et CCAS, de voir arriver des demandes d'aide alimentaire **pour des publics dont les difficultés sont durables**. Ainsi, les personnes dont le niveau de précarité ne peut se réduire sur le long terme impliquent pour les acteurs de l'aide alimentaire de les aider sur une durée parfois indéterminée, ce qui limite les capacités d'aide pour des publics en difficulté plus passagère.

La **connaissance de l'offre et des besoins** est un enjeu de fond pour les acteurs de l'aide alimentaire ainsi que pour les financeurs. Il est, encore aujourd'hui, impossible d'établir avec précision la couverture territoriale de l'offre d'aide alimentaire, et encore plus difficile d'évaluer l'adéquation de cette offre face aux besoins existants. Un besoin de veille permanente sur l'offre et les besoins en produits d'hygiène est aussi important. L'observatoire du SIAO 91 travaille sur ces questions depuis le diagnostic en rassemblant les informations disponibles sur les aides grâce à diverses sources de données, ou en échangeant avec ses partenaires sur les besoins des publics à la rue, en hôtel social ou en centre d'hébergement. L'objectif est de pouvoir proposer, à terme, des outils d'observation fiables et utiles aux acteurs du territoire qui en auraient besoin.

Ce COPIL a finalement permis aux acteurs de l'aide alimentaire de faire circuler les informations institutionnelles sur les aides alimentaires, d'avoir un espace de dialogue avec les financeurs et de dresser des constats partagés sur l'offre et les besoins, ainsi que sur les enjeux à venir.

RETOUR SUR...

Les groupes de travail sur l'aide alimentaire lancés cette année

LOGISTIQUE & APPROVISIONNEMENT



Le **25 juin 2026**, l'État et le Conseil départemental ont coanimé un premier groupe de travail consacré à la logistique et à l'approvisionnement en aide alimentaire. Il a réuni les principaux acteurs de l'approvisionnement (BAPIF, ANDES, Revivre Île-de-France, Générations 77) ainsi que plusieurs associations du territoire.

Les « grossistes » de l'aide alimentaire sont essentiels dans l'approvisionnement des associations et CCAS. Cependant, leur accès peut parfois être limité par des contraintes logistiques (transport, stockage, créneaux de retrait, etc.). Mieux identifier ces freins et renforcer la connaissance des dispositifs d'approvisionnement, en particulier auprès des structures non affiliées à un réseau national, constitue un levier important pour améliorer l'accès aux denrées.

Dans le même temps, ces dispositifs ont aussi besoin de plus de moyens humains et matériels pour répondre à toutes les demandes des associations et capter plus de denrées pour adapter l'offre aux besoins.

AIDE ALIMENTAIRE À L'HÔTEL SOCIAL



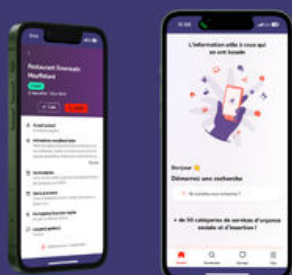
Ce groupe de travail s'est déroulé le **30 juin 2026** et a rassemblé des associations intervenant dans des hôtels sociaux du territoire pour une aide alimentaire, ainsi que les acteurs qui œuvrent à la mise à l'abri et à l'accompagnement des ménages à l'hôtel social sur le département pour l'État ou le Conseil Départemental. Ce groupe était animé par le SIAO 91.

Les échanges ont notamment permis une meilleure interconnaissance entre acteurs associatifs et professionnels, avant de travailler à définir ensemble les zones et établissements les plus à risque sur le plan de la précarité alimentaire (isolement géographique, aides accessibles, équipements de cuisine). Les aides actuellement en place dans les hôtels ont aussi fait l'objet d'échanges afin de comprendre quelles sont les difficultés rencontrées et quelles adaptations seraient nécessaires (type d'aide, produits distribués, etc.).

La mise à jour et le partage des informations sur les aides existantes et sur le parc hôtelier sont un axe de travail important pour les prochains mois.

CHERS ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ

METTEZ VOUS À JOUR SUR SOLIGUIDE



SOLIGUIDE #ÉTÉ 2026

● L'été, de nombreuses structures ferment ou modifient leurs horaires. Les équipes de Soliguide se mobilisent pour donner la meilleure information possible à ceux qui en ont le plus besoin.

👉 Acteur de la solidarité ? Mettez à jour vos informations sur Soliguide.

👉 Si vous n'êtes pas encore inscrit sur Soliguide, c'est par ici : <https://soliguide.fr/fr/create-pro-account>

Besoin de savoir quels services restent ouverts cet été ? Orientez facilement avec Soliguide.fr — mis à jour en temps réel.

FOCUS SUR...

Les formations bénévoles du Conseil Départemental

Le Conseil Départemental de l'Essonne propose toute l'année des formations à destination des associations du territoire. Ces dernières s'adressent à tous les bénévoles, adhérents, membres du conseil d'administration ou du bureau, et sont regroupées en 3 catégories :

Formations au numérique

Elles portent sur des outils comme Excel pour la gestion, Canva et Brevo pour la communication ainsi que des réseaux sociaux numériques.

Formations aux essentiels

De nombreux modules sur la gestion et la gouvernance de l'association, la gestion financière et administrative, la communication et les relations humaines, ainsi que les aspects juridiques et réglementaires.

Formations top chrono

Des formats courts (1h à 2h) pour une première approche/sensibilisation autour d'un sujet.

Une page dédiée à l'accompagnement des bénévoles est présente sur le site du département, avec l'ensemble des dates de formations disponibles !



Accéder aux formations



ACTUALITÉS DIVERSES

Inauguration Pop'Inclusion



Le Secours Populaire de l'Essonne a inauguré fin mai son nouveau camion **Pop'Inclusion** !

Pop'Inclusion est un dispositif O2R (Offre de repérage et de remobilisation) financé par la DRIEETS Île-de-France. Il propose un accompagnement personnalisé vers l'emploi en aidant les personnes à lever les freins sociaux et administratifs qui entravent leur insertion professionnelle. Cet accompagnement peut durer entre 9 et 12 mois. Les personnes aidées sont repérées à travers des actions du Secours Populaire telles que les aides alimentaires.

Restos du Coeur, un nouveau centre à Athis-Mons !

Ce 1er juin, les Restos du Coeur de l'Essonne ont inauguré leur nouveau centre de distribution, situé dans la rue de Juvisy, ce centre marque le retour des Restos sur la commune après de nombreuses années, et permet de renforcer le maillage du territoire. Retrouvez toutes les informations sur ce centre (horaires d'ouverture, adresse, etc.) sur le site des Restos du Coeur, ou bien sur Soliguide.



LES CHIFFRES DE L'AIDE ALIMENTAIRE

EN JUIN 2026



118
ASSOCIATIONS



46
CCAS



236
SERVICES D'AIDE
ALIMENTAIRE

